

1. Dieu

Nous croyons en un Dieu qui en tant que créateur de tout ce qui existe est digne « de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance », car c'est par sa volonté « qu'elles existent et qu'elles furent créées ». (Ap 4.11).

Nous croyons que le but suprême de l'être humain est donc d'adorer Dieu, de le glorifier, et de trouver en lui sa joie pour l'éternité. (Ecc 12.13)

Nous croyons en un Dieu souverain, seul maître de l'Histoire, qui dirige toutes choses dans l'univers selon le plan qu'il a prévu d'avance. (Es 40.10-28, Ep 1.9-12)

Nous croyons en un seul Dieu (Dt 6.4-5 ; Es 45.5-6) existant en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit étant tous les trois pleinement Dieu (Jn 1.1, Hb 1.5-8 et 1 Jn 5.20 pour la divinité du Fils ; Ac 5.3-4 pour la divinité du Saint-Esprit).

Nous croyons que Dieu n'est pas un et trois sur le même rapport : il est un quant à sa nature et trois quant aux personnes. Ainsi, loin de constituer une contradiction, nous croyons que la Trinité (ou « tri-unité ») relève plutôt du mystère sur lequel le langage humain est limité pour décrire la transcendance divine.

2. Les Saintes Écritures

Nous croyons que les Saintes Écritures sont divinement inspirées, entièrement dignes de confiance et que leur autorité seule est souveraine dans toutes les questions concernant la foi et la vie des croyants. Nous croyons que la notion d'inspiration fait référence à l'œuvre miraculeuse de l'Esprit de Dieu dans l'esprit d'auteurs humains pour leur faire connaître et émettre sa parole. (2 Ti 3.16 et 1 P 1.21).

3. L'homme

Nous croyons que suite à sa création, Adam s'est rebellé contre Dieu en lui désobéissant. Dans sa chute, un événement historique, nous croyons qu'Adam, représentant juridique de l'humanité, a entraîné tous les hommes, qui sont aujourd'hui pécheurs, coupables devant Dieu, et tombent sous le coup de sa juste condamnation et de la mort (Rm 3.10-20 et 5.12-21).

4. La rédemption

A La personne de Jésus-Christ (L'agent de la rédemption):

Nous croyons que la personne de Jésus-Christ est constituée de deux natures : une nature pleinement divine (en tant que Dieu, Fils de Dieu ou Seigneur) et une nature pleinement humaine (en tant que fils d'Adam). Nous croyons que ces deux natures (distinctes) sont unies (sans être confondues) en une seule et même personne : celle du Christ-Jésus. (Rom 1.3-4)

Nous croyons en la naissance virginale de Jésus-Christ qui a été « conçu du Saint-Esprit » selon le Symbole des Apôtres. (Mt 1.20)

Nous croyons en l'impeccabilité de Jésus-Christ. Nous croyons qu'il « a été tenté comme nous à tous égards » pendant sa vie terrestre mais « sans commettre de péché » (Hb 4.15).

B L'oeuvre de la rédemption

Nous croyons que la mort de Jésus-Christ est le moyen prévu par le Père de toute éternité (Ap 13.8) pour ôter le péché de ceux qui se repentent et placent leur confiance en lui.

Nous croyons que Jésus-Christ est venu pour « donner sa vie en rançon pour beaucoup »

(Mc 10.45), qu'il est devenu péché (2 Co 5.21) et malédiction (Ga 3.13) pour nous. Nous croyons qu'il s'est substitué au croyant en acceptant volontairement d'être condamné à sa place.

Nous croyons également au caractère propitiatoire de sa mort qui a pleinement satisfait aux exigences de la justice de Dieu et notamment à sa sainte colère contre le mal et le péché. Ainsi seul la mort de Jésus peut rendre Dieu « propice » à notre égard.

Nous croyons que la résurrection corporelle de Jésus-Christ est un événement historique (identifiable dans le temps et dans l'espace) dont plusieurs personnes ont été les témoins oculaires (1 Co 15.5-8). Nous croyons que sa résurrection, indissociable de son incarnation et de sa crucifixion, est le fondement de notre foi et du pardon de nos péchés (1 Co 15.12-19). Nous croyons que cette résurrection constitue l'assurance de notre propre résurrection (1 Co 15.35-58).

Nous croyons que Jésus-Christ, après sa mort et sa résurrection, est monté au ciel (Lc 24.50-51, Ac 1.9-11), s'est assis à la droite du Père (Ps 110.1, Hb 1.1-4 ; 12.2) et exerce souverainement son autorité dans le ciel et sur la terre (Ps 8.7-9, Mt 28.18).

5. La justification

Nous croyons que la régénération est une transformation intérieure opérée par le Saint-Esprit dans le cœur (organe de la volonté) du croyant. Nous croyons que cette régénération ou nouvelle naissance (Jn 3.3-8) est un acte et une décision souveraine de Dieu, qui entraîne le salut du croyant (Tt 3.5).

Nous croyons que c'est par la grâce et par le moyen de la foi (Ep 2.8-9) que les hommes peuvent être pardonnés de leur péché, libérés de la juste condamnation de Dieu et déclarés justes devant lui (Rm 10.10 ; Ga 2.16b). Nous croyons que les hommes ne peuvent être justifiés en vertu de leur propre obéissance à la loi de Dieu (Ga 2.16a) mais uniquement sur la base de l'obéissance (Rm 5.19), de la mort (Rm 3.25) et de la résurrection de Jésus-Christ (Rm 4.25). Nous croyons que la justification est donc un don que Dieu accorde à tous ceux qui se repentent de leur péché (Lc 18.13-14) et placent leur confiance en Jésus-Christ.

Nous croyons que le croyant peut avoir l'assurance d'être pardonné, justifié et sauvé en vertu de l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ et de ses promesses (Jn 3.16 ; 1 Jn 5.13). Nous croyons que cette assurance repose de manière ultime sur une décision souveraine de Dieu (Ep 1.4-8) qui attire le croyant à lui (Jn 6.43), le garde (Jn 10.27-29) et lui permet de persévérer dans sa foi jusqu'à la fin (1 Co 1.8, 1 P 1.4-5).

6. La sanctification

Nous croyons que la sanctification est l'œuvre progressive de Dieu dans la vie du croyant (Ph 2.13), et revêt une double signification :

1. La sanctification objective ou positionnelle selon laquelle le croyant est *déjà* sanctifié, purifié du péché en Christ et par la foi (1 Co 6.11).
2. La sanctification subjective selon laquelle le croyant n'est *pas encore* sanctifié et appelé à devenir saint dans sa vie. (1 Thess 4.3-7)

Nous croyons que la souveraineté de Dieu est la cause première de la sanctification du croyant. Mais nous croyons que cette souveraineté n'étouffe pas la responsabilité du croyant qui, en tant que cause seconde, est appelé à résister au péché (Rm 6.13) et à vivre dans la sainteté (Rm 12.1, Ph 2.12, Hb 12.14).

7. Le Saint-Esprit

Nous croyons en le Saint Esprit, une personne à part entière, la troisième de la trinité. Nous croyons que le Saint Esprit est l'agent responsable de la régénération (voir plus haut), qu'il demeure dans le croyant (Jn 14.17), produisant l'assurance du salut (Rom 8.16), du fruit (Gal 5.22-23), et distribuant des dons aux croyants en vue de l'édification du corps de Christ (1 Co 12.7).

8. Le peuple de Dieu

Nous croyons en l'église, le nouveau peuple de Dieu, continuité d'Israël, peuple choisi par Dieu sous l'ancienne alliance (Rom 11.11-24).

Nous croyons que l'église est au centre du plan de Dieu pour révéler sa sagesse et son salut au monde (Ep 3.10-11)

Nous croyons que Jésus-Christ est la tête de l'église (ou sa « pierre d'angle », ou « époux »), et qu'il se l'est acquise par son sang, afin de la racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifiée par lui et zélée pour les œuvres bonnes (Actes 28.28, Tite 2.14).

Nous croyons que la principale vocation de l'église est « d'annoncer les vertus de celui qui [l']a appelé des ténèbres à son admirable lumière » (1 Pierre 2.9).

Nous croyons que le Nouveau Testament fait une distinction entre l'Église universelle et les églises locales : L'Église universelle constituée de tous les vrais croyants (Mt 16.18, Ep 1.22, Hb 12.22-24), et les églises locales (groupes de croyants) qui se réunissent aujourd'hui dans le temps et dans l'espace (1 Co 1.2, Rm 16.4, 1 Co 14.4) et qui représentent une partie de l'Église universelle. Ainsi, nous croyons qu'aucune dénomination ne constitue l'Église universelle dans la mesure où seul Dieu connaît sa composition et où elle ne sera rassemblée qu'après le retour de Jésus-Christ, dans l'éternité.

9. Les sacrements

Nous croyons que le baptême d'eau est le signe de l'union du croyant avec Jésus-Christ (Rm 6.3-8). Nous croyons que ce signe renvoie symboliquement à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. De la même manière que Jésus-Christ est mort et ressuscité pour une vie nouvelle, le croyant qui se fait baptiser témoigne publiquement de la mort de sa vie passée et de sa nouvelle naissance. En d'autres termes, nous croyons que le baptême d'eau est le signe extérieur d'une transformation intérieure.

Nous croyons également que le baptême d'eau est le signe (et non la cause) de la purification des péchés (Ac 22.16), dont les hommes doivent être « lavés ». Nous croyons que seul le sang de Jésus-Christ peut laver les hommes de leurs péchés (1 Jean 1.7). Mais nous croyons que le baptême symbolise le pardon des péchés et par conséquent ce que Dieu a fait pour le croyant (et non le contraire). Ainsi, nous croyons que le baptême constitue une confession de foi et l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu (1 P 3.21).

Nous croyons que, dans sa bonté, Dieu a donné aux croyants un rappel visuel du sacrifice de Jésus-Christ : du pain et du vin (Mt 26.26-28). Nous croyons que ces deux éléments représentent respectivement le corps « donné » (brisé) et le sang « répandu » (versé) de Jésus pour tous ceux qui reconnaissent qu'ils sont pécheurs et qu'ils ont besoin d'un Sauveur. La cène est donc un moment de commémoration mais aussi de confession et de communion qui permet aux croyants d'être nourris dans leur foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour eux. C'est la raison pour laquelle ce repas est destiné à tous ceux qui le reconnaissent comme Seigneur et Sauveur. Mais nous croyons aussi que la cène est une invitation à considérer ce que Jésus a fait sur la croix, où il offre son corps et son sang à tous ceux qui se repentent de leurs péchés et placent leur confiance en lui.

10. L'eschatologie

Nous croyons que le retour de Jésus-Christ sera un événement historique (identifiable dans le temps et dans l'espace) et qu'il sera

Personnel : Jésus reviendra en personne (Jn 14.3, 1 Th 4.16).

Soudain : Jésus reviendra comme un voleur dans la nuit (Mt 24.36-44, 2 Pi 3.9-10).

Visible : Jésus reviendra de la même manière qu'il est venu : au vu et au su de tout le monde (1 Th 4.15-17 et Ap 1.7).

Glorieux : Jésus reviendra « dans sa gloire » (Lc 9.26) en tant que Roi des rois (Ap 19.6) et l'issue ultime de son retour sera (quel que soit le temps que cela prendra) le jugement (la condamnation des non-croyants et le salut des croyants).

Après le retour de Jésus-Christ et le jugement dernier, nous croyons que les « corps des justes [ressusciteront], par son Esprit, pour l'honneur et pour être rendus conformes à son propre corps glorieux » (Ph 3.21, 1 Jn 3.2).

Nous croyons que les non-croyants ressusciteront également mais pour la condamnation et le châtement éternel (Jn 5.28-29, Ap 20.14-15, Mc 9.43-48).